

L'articulation entre travail et famille

Spécificités d'un groupe professionnel particulier : les policiers

Par Emilie Sanchez

En Belgique, comme dans d'autres pays, les pouvoirs publics ont mis en place différentes mesures institutionnelles (congés de maternité, de paternité, parental, etc.) destinées à favoriser la conciliation entre travail et famille et à encourager la réalisation d'un modèle cumulatif. Mis en avant comme étant les moyens premiers pour accompagner les travailleurs dans leur conciliation des sphères, ces dispositifs de soutien à la parentalité ne constituent pourtant pas une réponse univoque. A travers une étude du groupe professionnel policier¹ nous allons observer que d'autres facteurs peuvent intervenir pour favoriser la conciliation, que d'autres logiques peuvent faciliter l'articulation entre travail et famille (ATF) et qu'il convient de prendre en considération les spécificités des milieux professionnels. A partir de l'analyse des données recueillies auprès des policiers belges, nous allons tenter de répondre à la question : Comment se vit et s'organise l'articulation travail/famille au sein de ce groupe professionnel particulier ?

En deux mots, quelle est la situation professionnelle des policiers ?

Les policiers entretiennent un rapport positif à leur profession, voire vocationnel. Interrogés sur le choix de leur entrée à l'école de police, ils sont près de 72% à avoir été motivés par la formation, car ils « voulaient vraiment pratiquer ce métier ». D'autres indicateurs comme la fierté ou la satisfaction, soulignent également le rapport positif que les policiers

¹ Les résultats présentés ici sont issus d'une recherche doctorale et reposent sur des démarches empiriques. Une approche quantitative, issue d'une enquête par questionnaire menée auprès de 284 policiers (de la police locale en Belgique francophone), parents d'au moins un enfant de moins de 6 ans et une approche qualitative qui s'appuie à la fois sur des entretiens menés auprès de policiers d'une zone urbaine et d'un stage d'observation de plusieurs mois dans un commissariat.

entretiennent avec leur métier (90% disent être fiers d'exercer la profession de policier ; 78% estiment que leur travail leur « procure une grande satisfaction ». Bien entendu ce rapport positif à la profession n'occulte pas la dimension instrumentale du travail ; la sécurité d'emploi ou le salaire sont également des raisons d'attachement à la profession. A côté de cet engagement, signalons qu'au sein de la police il semble que la norme du temps plein soit de rigueur. Presque la totalité des répondants travaillent à temps plein (98,6%). De plus, les horaires atypiques font bien partie de la réalité de cette profession (qu'il s'agisse de travailler les nuits ou le weekend).

Quel est le sentiment des policiers par rapport à l'articulation travail/famille ?

Entretenant un rapport positif à leur profession, s'estimant fiers d'être policiers et travaillant à temps plein avec des horaires atypiques, les policiers ne sont pas moins satisfaits par l'articulation travail/famille qu'ils ont mise en place.

Tableau 1. Sentiment par rapport à la question de l'articulation travail/famille des policiers, selon le sexe (N = 276 et %) Chi² .002

		Sexe		Total
		Homme	Femme	
J'ai le sentiment d'arriver à bien concilier ma vie professionnelle et ma vie familiale	Effectif	167	36	203
	% Sexe	75,9%	64,3%	73,6%
J'ai le sentiment de sacrifier ma vie professionnelle pour ma vie familiale	Effectif	1	4	5
	% Sexe	0,5%	7,1%	1,8%
J'ai le sentiment de sacrifier ma vie familiale pour ma vie professionnelle	Effectif	52	16	68
	% Sexe	23,6%	28,6%	24,6%
Total	Effectif	220	56	276
	% Sexe	100%	100%	100%

Chi² = 12,284 ; sign. = .002

Près de 74% des policiers ont « le sentiment d'arriver à bien concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale ». Près de 25% ont « le sentiment de sacrifier leur vie familiale pour leur vie professionnelle ». Ils ne sont enfin qu'une petite minorité (1,8%) à avoir « le sentiment de sacrifier leur vie professionnelle » (sur les cinq individus concernés, quatre sont des femmes). La distribution prenant en compte le sexe des répondants laisse entrevoir une légère différence entre les opinions des hommes et des femmes ; les policières semblent ressentir un peu plus de tension dans l'articulation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale et ont davantage le sentiment de sacrifier leur vie professionnelle.

Comment les policiers gèrent-ils la conciliation entre leurs sphères professionnelle et familiale ?

→ Un soutien organisationnel

Si la profession policière est valorisée par nos répondants et que l'articulation travail/famille n'apparaît pas fondamentalement problématique pour une partie importante de l'échantillon c'est d'une part parce que les policiers ont le sentiment d'exercer dans un milieu attentif à leur vie familiale.

Tableau 2. Sentiment d'être soutenu par rapport à la problématique de l'ATF, selon le sexe

	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Soutien des collègues par rapport à la conciliation travail/famille	168 76,0%	42 72,4%	210 75,3%
Soutien des supérieurs directs par rapport à la conciliation travail/famille	142 64,3%	46 79,3%	188 67,4%
Soutien de la direction par rapport à la conciliation travail/famille	110 50,2%	34 58,6%	144 52,0%

Chi² non significatifs

La majorité des policiers estime bénéficier d'un soutien horizontal (les pairs) et vertical (la hiérarchie). Le soutien organisationnel varie toutefois s'il s'agit des collègues ou de la direction. En effet, le sentiment de soutien horizontal par rapport à l'articulation travail/famille est perçu par un plus grand nombre de policiers (75,3%) que le soutien des supérieurs directs (67,4%) ou encore de la direction (52%). Quelques nuances apparaissent (sans être significatives) : les policières se sentent davantage soutenues par la direction que leurs homologues masculins et elles sont aussi plus nombreuses à se sentir soutenues par leurs supérieurs hiérarchiques directs.

→ Les policiers s'arrangent...

Mais comment se décline cette articulation dans le quotidien professionnel ? Nous appuyant cette fois sur les discours des policiers, nous constatons qu'un modèle de conduites semble bien se dessiner. Interrogés sur la manière dont ils s'y prennent pour répondre à une difficulté d'ordre privé ou à une urgence familiale, leurs discours concordent : ils s'arrangent entre eux, tout en précisant que cette pratique est acceptée par leur hiérarchie.

Michaël : « *je sais encore m'arranger avec mes collègues pour récupérer un jour où je ne suis pas en récupération, je m'arrangerai pour mon service. C'est la petite famille ici. On arrange vraiment en popote interne les problèmes* ».

Christophe : « *Il y a toujours moyen de s'arranger* » ; « *Il y a toujours moyen de s'arranger... Là, je crois que c'est vraiment positif* ».

Régis : « A la limite, si j'ai une urgence, je peux prendre une heure, je peux terminer une heure plus tôt, donc on peut toujours s'arranger, on nous retire dans notre quota d'heures, on sait toujours s'arranger comme ça, on peut toujours se le permettre dans certains cas ».

Sandra : « on s'arrange entre nous. Si, par exemple, moi je ne sais pas faire le tard parce que je dois garder ma fille parce que mon mari travaille, c'est quelqu'un d'autre qui prend ma place et on arrive toujours à s'arranger ».

Jean : « ici ça se passe bien. Je trouve qu'ils sont compatissants. Si j'ai un petit problème, je sais bien que j'ai la possibilité de voir le gradé, même si je suis de service, on me met en récupération d'heures et après, en fonction de ce qui s'est passé [...] il n'y a pas de souci ».

Didier : « [...] je peux aller parler de n'importe quel problème à mon chef. Il me dit : oui, ça va. Retourne ».

Dans l'univers policier, nous constatons un comportement en matière d'articulation travail/hors-travail qui relève de l'aménagement informel, de l'arrangement interpersonnel, d'accommodements en interne. Mais cette possibilité de s'« arranger » implique une contrepartie, et a une condition : la disponibilité. Il faut pouvoir compter ultérieurement sur celui qui s'absente.

Policier, un milieu professionnel conciliant

Si les dispositifs de soutien à la parentalité paraissent acceptés par le milieu professionnel policier, ils sont peu utilisés. D'autres modalités de réduction de la tension travail/famille sont présentes : le soutien du milieu professionnel et une certaine marge de manœuvre. Face à des horaires atypiques généralement lourds pour l'ATF, un degré de liberté dans la mise en place des heures de travail, une latitude dans leur prestation et des arrangements en interne peuvent être considérés comme un adjuvant à la conciliation des deux sphères de vie.

Emilie Sanchez

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

